

LES HAMEAUX CROISÉS
Flash info (Septembre 2015)
Commune d'Aubepierre -
Ozouer le Repos



URGENT



**La mairie d'Aubepierre / Ozouer-Le-Repos
Recherche d'urgence :**

- **un agent technique / animation**
- **ainsi que des volontaires pour participer aux Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP)**



Le maire
Pierre CUYPERS

Coordonnées de la mairie :

Téléphone : 01.64.06.92.95.

Fax : 01.64.07.73.84.

Adresse mail : mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr

Site internet : site en cours de refonte

Ouverture au public de la Mairie d'Aubepierre :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi matin de 9h – 12h (sauf en période de vacances scolaires)

Le premier et le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 12h (*Sce administratif + permanence des élus*)

En cas d'urgence, coordonnées du maire et de ses adjoints :

Pierre Cuypers (maire) : 06.07.72.67.26.

Brigitte Jacquemot (1^{er} Adjoint) : 06.89.97.05.31. Bertrand Rémond (2^{ème} Adjoint) : 06.70.00.05.03.

René Marand (3^{ème} Adjoint) : 06.60.66.83.80. Nelly Renaudin (4^{ème} Adjoint) : 06.26.91.14.82.



INFORMATION URGENTE

Recherche Agent Technique / Animation Contrat à durée déterminée : 26 h / semaine

Suite à un départ non programmé d'un agent en poste, nous sommes à la recherche d'une personne dont **les missions** seraient les suivantes :

- **Garderie des enfants** avant l'ouverture des classes à **Ozouer-le-Repos**, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
 - *Matin : de 7h00 à 8h20*
 - *Soir : de 17h à 19h (sauf le mercredi)*
- **Surveillance et aide au service de la cantine à Aubepierre**, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h45
- **Garderie pendant les horaires dédiés aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à l'école d'Aubepierre**, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h
- **Entretien des locaux pendant les congés scolaires**

La personne recrutée aura en charge les enfants scolarisés dans nos écoles primaires.

Toutes les candidatures seront examinées par le Maire et la Maire Adjointe ayant en charge le suivi des écoles communales.

Permis nécessaire.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de l'être, merci de vous faire connaître rapidement au secrétariat de la mairie.

URGENT

*Dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) nous sommes à la **recherche de bénévoles pour intervenir dans nos écoles***



Vous avez une passion (poterie, musique, théâtre, dessin, etc),
Vous aimez les jeux de société et souhaitez initier les enfants,
Vous adorez raconter des histoires,
Vous voulez faire découvrir un sport aux enfants,
Ou vous avez des idées pour occuper nos enfants durant les
NAP et souhaitez donner de votre temps....

Sachez que **votre commune a besoin de vous** 1 jour / semaine :
lundi, mardi, jeudi ou vendredi de **16h à 17h**.





Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux **élections régionales organisées en décembre 2015**, les demandes d'inscriptions déposées entre le **1^{er} janvier et le 30 septembre 2015** seront prises en considération dès **l'année 2015** et permettront de voter dès le 1er décembre.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.